

## Les curés de paroisse pour le Synode

### *Rencontre mondiale des curés de paroisse*

Cité du Vatican, le 3 février 2024

Trois cents curés de paroisse identifiés par les Conférences épiscopales et les Églises Orientales Catholiques pour participer à **une rencontre mondiale d'écoute, de prière et de discernement** promue par la Secrétairerie Générale du Synode et le Dicastère pour le Clergé, en accord avec le Dicastère pour l'Évangélisation (Section pour la première évangélisation et les nouvelles Églises particulières) et le Dicastère pour les Églises Orientales, intitulée « Les curés de paroisse pour le Synode. Une rencontre internationale ». La rencontre a pour but d'écouter et de valoriser l'expérience synodale que les curés de paroisse vivent dans leurs propres Églises locales et de leur offrir l'occasion d'expérimenter le dynamisme du travail synodal au niveau universel.

L'initiative répond à l'indication faite par les participants à la première session de la XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques (4-29 octobre 2023) qui, dans le [Rapport de synthèse](#), avaient identifié la nécessité de « trouver les moyens d'impliquer plus activement les diacres, les prêtres et les évêques dans le processus synodal au cours de l'année à venir. Une Église synodale ne peut se passer de leurs voix, de leurs expériences et de leur contribution ». La rencontre aura besoin de l'implication active des participants avec des tables d'échange de bonnes pratiques, des ateliers de propositions pastorales, un dialogue avec des experts et des célébrations liturgiques.

La rencontre aura lieu du **dimanche 28 avril au jeudi 2 mai 2024** à la *Fraterna Domus* à Sacrofano, près de Rome. Le jeudi 2 mai 2024, le Saint-Père recevra les participants en audience.

Le nombre de participants a été déterminé selon un critère similaire à celui utilisé pour l'élection des membres de l'Assemblée synodale. Pour l'Église de rite latin - en fonction du nombre de membres de chaque Conférence épiscopale : 1 représentant pour les Conférences épiscopales ne comptant pas plus de 25 membres ; 2 représentants pour les Conférences épiscopales comptant de 26 à 50 membres ; 3 pour les Conférences épiscopales comptant de 51 à 100 membres ; 4 pour les Conférences épiscopales comptant plus de 100 membres. En outre, 1 curé de chaque continent représentant les circonscriptions ecclésiastiques sans Conférence épiscopale. Quant aux Églises Orientales Catholiques : 1 représentant pour chaque Synode d'Évêques ou Conseil des Hiérarques des Églises Orientales Catholiques ne comptant pas plus de 25 membres ; 2 représentants pour chaque Synode ou Conseil comptant de 26 à 50 membres ; 3 représentants pour chaque Synode ou Conseil comptant plus de 50 membres.

Pour la sélection des participants, les Conférences épiscopales et les Églises orientales catholiques ont été invitées à tenir compte, dans la mesure du possible, des critères suivants :

- privilégier les curés qui ont des expériences significatives dans la perspective d'une Église synodale ;
- favoriser une certaine variété de contextes pastoraux d'origine (rural, urbain, contextes socioculturels spécifiques, etc.)

Les curés qui seront indiqués par les Conférences épiscopales et les Eglises Catholiques Orientales avant le 15 mars 2024 recevront le programme définitif de la rencontre (en cours de rédaction), qui comprendra également un temps de dialogue avec le Saint-Père.

Les résultats de la rencontre contribueront à la rédaction de l'*Instrumentum laboris*, le document de travail, pour la deuxième session de l'Assemblée synodale d'octobre 2024.